

Fondation Rotary

Récapitulatif des programmes

2009-2010

La Fondation Rotary du Rotary International



..... Tables des matières

| | |
|---|----|
| PolioPlus | 1 |
| Défi 100 millions USD du Rotary | 1 |
| Subventions PolioPlus | 1 |
| Initiative d'entraide PolioPlus | 1 |
| Publications | 2 |
| Programmes humanitaires | 3 |
| Subventions 3-H | 3 |
| Subventions de contrepartie | 4 |
| Subventions de district simplifiées | 5 |
| Subventions pour Volontaires | 6 |
| Publications | 8 |
| Programmes éducatifs | 8 |
| Bourses d'études | 8 |
| Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur | 9 |
| Centres du Rotary pour études internationales | 10 |
| Échanges de groupes d'étude (EGE) | 11 |
| Publications | 13 |
| Anciens de la Fondation | 14 |
| Financement de la Fondation | 14 |
| Fonds de participation aux programmes | 14 |
| Fonds permanent | 15 |
| Où envoyer votre contribution | 16 |
| Témoignages de reconnaissance | 17 |
| Publications | 17 |
| Systeme <i>SHARE</i> | 18 |
| Plan Vision pour l'avenir | 18 |
| Documentation générale | 19 |
| Centre d'appel | 20 |
| Ressources de zones | 20 |
| Ressources de district | 21 |

NOTES ET ABRÉVIATIONS

Les chiffres sont en dollars US

TRF (Fondation Rotary)

FSD (Fonds spécifique de district ou Fonds *SHARE*)

PolioPlus

LE DÉFI 100 MILLIONS USD DU ROTARY

La Fondation Bill & Melinda Gates a accordé au Rotary une subvention défi de 100 millions de dollars, témoignage de son appréciation et de son respect pour le Rotary et ses efforts pour éradiquer la polio grâce au programme PolioPlus.

En cas de questions ☎ +1 847 424 5244 ;
rotary's\$100millionchallenge@rotary.org.

SUBVENTIONS POLIOPLUS

| | |
|-------------|---|
| OBJECTIF | Soutenir la campagne d'éradication de la polio dans les pays endémiques ou à haut risque par l'intermédiaire de journées nationales de vaccination, du monitoring de la transmission du poliovirus et d'autres activités. |
| FINANCEMENT | Fonds PolioPlus ; Possibilité d'utiliser le FSD. |
| PROCÉDURE | Envoi des demandes par une agence partenaire comme l'OMS ou l'UNICEF ou par les présidents des commissions PolioPlus nationales (coordonnées dans l' <i>Official Directory</i> , 007-EN). |
| DÉCISION | Les dossiers PolioPlus sont étudiés lors des réunions des administrateurs de la Fondation. |

En cas de questions ☎ +1 847 866 3305 ; polioplus@rotary.org

INITIATIVE D'ENTRAIDE POLIOPLUS

| | |
|-------------|--|
| OBJECTIF | Soutenir les actions urgentes de mobilisation sociale et de surveillance des Rotariens dans les pays endémiques, ayant des cas d'importation ou à haut risque. |
| FINANCEMENT | Les subventions Initiative d'entraide PolioPlus sont financées par le Fonds PolioPlus et des allocations du FSD. |
| PROCÉDURE | Une demande de subvention ne peut être déposée que par le responsable de la commission PolioPlus nationale d'un pays prioritaire. |

En cas de questions ☎ +1 847 866 3255 ; polioplus@rotary.org

PUBLICATIONS

PolioPlus : un cadeau aux enfants du monde [317-MU]. DVD de 11 minutes sur les progrès de la campagne.

Défi 100 millions USD du Rotary [985-DVD]. Une description des efforts du Rotary pour l'éradication du polio et l'initiative de collecte de fonds sur trois ans pour égaler la subvention Gates.

Défi 100 millions USD du Rotary – Brochure [986-FR]. Pour décrire l'engagement du Rotary envers l'éradication de la polio et encourager le soutien au défi du Rotary. À exposer lors des réunions statutaires, des collectes de fonds et d'autres manifestations.

Défi 100 millions USD du Rotary – Affiche [987-FR]. Pour encourager la participation au défi du Rotary.

En finir avec la polio (insigne) [988-MU].

En finir avec la polio (carte postale) [983-MU]. Envoyer ces cartes postales (disponibles en lots de 12, avec une photo sur l'éradication de la polio) et partager les réussites du Rotary avec vos amis et votre famille.

Cartons pour boîte « En finir avec la polio ». À distribuer durant les collectes de fonds.

Vaincre la polio [329-MU]. Livre écrit par le vice-président de la commission PolioPlus internationale et ancien secrétaire général du Rotary, Herbert A. Pigman, sur l'historique du programme et le rôle du Rotary dans la campagne mondiale d'éradication de la polio. Avec photos en couleurs. Format PDF disponible sur CD.

Programmes humanitaires

Les subventions humanitaires ont pour objet d'aider financièrement les clubs et districts à monter leurs actions. Toute subvention de la Fondation Rotary :

- ▶ Suppose la participation active des Rotariens
- ▶ Favorise le développement des réseaux du Rotary
- ▶ Exige de se conformer au strict respect des lignes de conduite en matière de gérance des fonds
- ▶ Répond aux besoins humanitaires et travaille pour le développement durable.

Les fonds ne peuvent être utilisés pour :

- ▶ L'achat de terrain ou d'immobilier
- ▶ La construction ou la rénovation de bâtiments
- ▶ Les salaires, traitements ou honoraires d'une personne travaillant pour une autre association ou bénéficiaire de l'action
- ▶ Toute formation au-delà de l'enseignement secondaire, recherches, développement personnel ou professionnel.

SUBVENTIONS 3-H

| | |
|----------------------|---|
| OBJECTIF | Projet international de développement à long terme d'une durée de 2 à 4 ans visant à l'autosuffisance pour améliorer les conditions sanitaires, lutter contre la faim ou aider au développement. |
| FINANCEMENT | <ul style="list-style-type: none">▶ Par la Fondation : 100 000 USD-300 000 USD.▶ Par le parrain : au moins 10 % du montant de la subvention. |
| PROCÉDURE | <ul style="list-style-type: none">▶ <i>Étape 1</i> : Soumettre à la Fondation pour étude un avant-projet.▶ <i>Étape 2</i> : Si l'avant-projet est acceptable, les parrains seront invités à soumettre à la Fondation un dossier de <i>Demande de subvention 3-H</i>. |
| DATES LIMITES | <ul style="list-style-type: none">▶ Avant-projet : 31 mars▶ Dépôt du dossier 3-H : 1^{er} août |
| CRITÈRES DE RÉUSSITE | L'action doit : <ul style="list-style-type: none">▶ Être parrainée par des clubs/districts ayant déjà parrainé avec succès une subvention de contrepartie dans les 5 ans précédant le dépôt de la demande |

| | |
|----------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recourir à une approche intégrée ▶ Bénéficiaire à de nombreuses personnes ▶ Viser à l'autosuffisance ▶ Obtenir la participation active d'un nombre important de Rotariens d'au moins deux pays ▶ Être clairement identifiée comme une action du Rotary ▶ Être initiée, contrôlée et mise en place par des Rotariens ▶ Être autosuffisante à l'issue de la subvention. |
| DÉCISION | Étude des dossiers par les administrateurs en avril. |
| RAPPORTS | Les parrains internationaux et du pays bénéficiaire doivent collaborer à l'envoi de rapports intermédiaires et finals. Les rapports intermédiaires sont dus tous les 12 mois durant la durée de l'action. Le rapport final est dû dans les 2 mois suivant la conclusion de l'action. |

SUBVENTIONS DE CONTREPARTIE

| | |
|----------------------|--|
| OBJECTIF | Actions humanitaires en coopération avec des Rotariens d'autres pays. |
| FINANCEMENT | La Fondation double les fonds provenant du FSD et apporte 50 % du montant collecté en liquide par les clubs et districts. Subventions de 5 000 à 150 000 USD. |
| PROCÉDURE | Soumettre à la Fondation un dossier de demande de subvention de contrepartie [en ligne]. |
| DATES LIMITES | Les dossiers peuvent être remis entre le 1 ^{er} juillet et le 31 mars. Les demandes de plus de 25 000 USD sont étudiées deux fois par an par le conseil d'administration de la Fondation et doivent être déposées au plus tard le 1 ^{er} août pour sa réunion d'octobre/novembre et le 15 décembre pour celle d'avril/mai. |
| CRITÈRES DE RÉUSSITE | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le projet doit répondre à un besoin humanitaire et bénéficier ainsi à une communauté dans le besoin. ▶ Il doit être nouveau, ne pas avoir démarré et requérir la participation active de Rotariens dans les pays bénéficiaire et parrain. ▶ Il doit se conformer aux règles qui régissent les programmes de subventions de la Fondation. Obtenir |

une copie auprès des services Subventions humanitaires ou sur Internet à www.rotary.org.

Pour les *subventions de contrepartie de 5 000 à 25 000 dollars*, les clubs et districts doivent :

- ▶ Maintenir communication et dialogue pour la durée de l'action
- ▶ Établir une commission d'au moins 3 Rotariens
- ▶ Évaluer conjointement les besoins de la collectivité et planifier l'action
- ▶ Visiter le site quand nécessaire. Le parrain international doit se tenir au courant, par courrier ou par des visites sur place.

Pour les *subventions de contrepartie sur base concurrentielle de 25 001 à 150 000 USD*, les clubs et districts doivent :

- ▶ Répondre aux critères précédents
- ▶ Réaliser une évaluation officielle des besoins de la collectivité
- ▶ Préciser, informations à l'appui, la viabilité de l'action et comment elle sera poursuivie
- ▶ Prouver la participation et prise en charge de la collectivité.

Les parrains locaux ne peuvent participer qu'à 5 subventions de contrepartie en même temps.

DÉCISION

Les dossiers sont approuvés entre le 1^{er} août et le 15 mai.

RAPPORTS

Les parrains international et local de l'action doivent préparer ensemble et soumettre à la Fondation des rapports intermédiaires tous les 12 mois et un rapport final dans les deux mois suivant la fin de l'action.

SUBVENTIONS DE DISTRICT SIMPLIFIÉES

OBJECTIF

Soutenir les actions d'intérêt public et les efforts humanitaires des districts.

FINANCEMENT

Au maximum 20 % du FSD disponible pour une année, sur la base de 50 % des dons faits trois ans auparavant.

PROCÉDURE

Soumettre un dossier de demande par district et par an à la Fondation Rotary.

| | |
|----------------------|---|
| DATES LIMITES | Les demandes sont acceptées du 1 ^{er} juillet au 31 mars. Les demandes doivent être déposées dans l'année rotarienne précédant celle où les fonds deviennent disponibles. |
| CRITÈRES DE RÉUSSITE | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accepter et se conformer aux règles qui régissent les programmes de subventions. Obtenir une copie auprès du personnel (grants@rotary.org) ou sur www.rotary.org. ▶ Respecter les souhaits de la communauté bénéficiaire et chercher à comprendre et apprécier ses traditions et sa culture. <p>Responsabilités des Rotariens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluer les besoins et planifier l'action ▶ Former une commission composée d'au moins 3 Rotariens pour superviser l'utilisation des fonds ▶ Participer à la mise en œuvre de l'action ▶ Prouver l'implication et la prise en charge par la collectivité bénéficiaire ▶ Organiser des réunions avec les autorités, fournisseurs et récipiendaires locaux ▶ Promouvoir les actions dans les médias locaux. |
| DÉCISION | Les dossiers sont approuvés entre le 1 ^{er} août et le 15 mai. |
| RAPPORTS | Le district doit préparer et soumettre à la Fondation des rapports intermédiaires tous les 12 mois et un rapport final dans les deux mois suivant la fin de l'action. Un district ne peut avoir que deux subventions de district simplifiées en cours en même temps. Un district doit utiliser 50 % d'une subvention et envoyer un rapport précisant l'utilisation de ces 50 % avant que les fonds d'une autre subvention de district simplifiée ne soient débloqués. |

SUBVENTIONS POUR VOLONTAIRES

| | |
|-------------|--|
| OBJECTIF | Financer les déplacements de Rotariens et conjoints de Rotariens qualifiés pour planifier ou réaliser une action internationale. |
| FINANCEMENT | Le montant des subventions est forfaitaire : 3 000 USD pour un individu ; 6 000 USD pour un groupe. |
| PROCÉDURE | Soumettre un dossier de demande de subvention pour Volontaires [disponible sur rotary.org]. |

DATES LIMITES

Les dossiers sont acceptés toute l'année mais doivent être remis trois mois avant la date de départ prévue et approuvés deux mois avant cette date.

CRITÈRES DE RÉUSSITE

L'éligibilité des Volontaires est déterminée en fonction des éléments suivants :

1. Un besoin spécifique et défini par le partenaire local existe dans la collectivité bénéficiaire.
2. Les compétences et l'expérience du Volontaire permettent de répondre à ce besoin.
3. Ces compétences ne sont pas disponibles localement.

Il est attendu des membres du club ou district partenaire local de :

1. Organiser des réunions avec les prestataires de service locaux et les autorités locales pour les Rotariens de passage.
2. Proposer un logement chez l'habitant (Rotariens locaux). Si cela n'est pas possible, faire les réservations d'hôtel.
3. Prévoir le transport au niveau local.
4. Se rendre sur le site de l'action et/ou se porter bénévole sur ce site.
5. Inviter les Rotariens de passage à faire des présentations dans les clubs locaux.

Il est attendu des membres du club ou district partenaire international de :

1. Communiquer avec les membres du club ou district sur place.
2. Promouvoir la mission dans les médias.
3. Faire des présentations sur la mission réalisée grâce à la subvention.

Le séjour sur place des Volontaires doit être d'une durée comprise entre 5 et 60 jours (les jours passés à voyager ne sont pas compris). Si le Volontaire souhaite rester plus de 60 jours, les dépenses encourues sont à sa charge. Les bénéficiaires de subventions pour Volontaires doivent se conformer aux directives du Rotary concernant l'assurance-voyage.

La demande de titre de transports doit être envoyée au RITS dès que le bénéficiaire est informé de l'approbation de sa demande et pas moins de 45 jours avant la date de

départ prévue. Dans le cas contraire, les dates de voyage doivent être modifiées ou la subvention peut être annulée.

DÉCISION

Les dossiers sont approuvés toute l'année.

RAPPORTS

Les Rotariens des clubs et districts partenaires doivent coopérer pour fournir les rapports à la Fondation. Le club ou district hôte doit fournir une évaluation et le parrain international doit soumettre un rapport final dans les deux mois suivant la conclusion de la mission.

PUBLICATIONS

Les subventions humanitaires [144-FR]. Lignes de conduite sur comment présenter un dossier de subvention et mener à bien une action.

Le Guide des subventions 3-H [158-FR]. Directives pour la planification et soumission des dossiers de subvention 3-H.

Gestion des subventions de district simplifiées – Meilleures pratiques [156-FR].

Subventions pour Volontaires [150-FR]. Lignes de conduite sur comment présenter un dossier de subvention et la mener à bien.

Programmes éducatifs

BOURSES D'ÉTUDES

OBJECTIF

Ce programme envoie des étudiants dans des universités à l'étranger avec une mission d'ambassadeurs de bonne volonté.

FINANCEMENT

1. Coût *SHARE*

- ▶ *Bourses d'un an* – À partir de 2010-2011, montant forfaitaire de 25 000 USD. Couverture des frais de transport, de scolarité, d'hébergement et pension.
- ▶ *Bourses pluriannuelles* pour études de deux ans sanctionnées par un diplôme – À partir de 2010-2011, montant forfaitaire total de 12 500 USD par an, soit 25 000 USD au total.

- ▶ *Bourses pour stage linguistique* de 3 ou 6 mois, qui couvrent des cours de langues intensifs avec séjour dans des familles et le transport ; à partir de 2010-2011, montant forfaitaire respectivement de 12 000 et 17 000 USD.

2. *Fonds Bourses pour pays à faibles revenus* : Tout district à faibles revenus ou pays à faibles revenus au sein d'un district peut soumettre une candidature par an à une des 32 bourses possibles décernées chaque année).

| | |
|----------------------|---|
| PROCÉDURE | Les districts soumettent un dossier de candidature [139-FR]. |
| DATES LIMITES | Les dossiers retenus par le district doivent être reçus au siège au 1 ^{er} octobre. Contacter le responsable Bourses du district pour connaître la date butoir du district. |
| CRITÈRES DE RÉUSSITE | Les candidats doivent avoir achevé deux années d'études supérieures ou avoir travaillé pendant deux ans, être prêts à servir en tant qu'ambassadeurs de bonne volonté et être en mesure de lire, écrire et parler la langue du pays d'accueil (niveau avancé pour les bourses d'un an et pluriannuelles; niveau intermédiaire pour les boursiers pour stage linguistique). Consulter le site du Rotary pour plus de renseignements. |
| DÉCISION | 15 décembre. |
| RESTRICTIONS | Ne peuvent postuler : les Rotariens, les membres d'honneur, les employés du Rotary, de club, de district ou de toute autre entité rotarienne, et leurs conjoints, ascendants, descendants et conjoints. |

En cas de questions ☎ +1 847 866 3000 ; pour les États-Unis et le Canada : +1 866 976 8279, contact.center@rotary.org

SUBVENTIONS POUR PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

| | |
|----------|---|
| OBJECTIF | Ce programme permet à des professeurs d'enseigner dans des pays en développement. L'objectif est de promouvoir l'entente entre les peuples tout en rehaussant le niveau d'éducation dans les pays en développement. |
|----------|---|

| | |
|----------------------|--|
| FINANCEMENT | À partir de 2010-2011, 14 000 USD du FSD pour une mission de 3 à 5 mois ; 25 000 USD pour une mission de 6 à 10 mois. |
| PROCÉDURE | Soumettre à la Fondation Rotary le formulaire [disponible uniquement sur rotary.org] |
| DATES LIMITES | Réception des dossiers à la Fondation Rotary le 1 ^{er} octobre au plus tard. Contacter le responsable Bourses du district pour connaître la date butoir du district. |
| CRITÈRES DE RÉUSSITE | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le programme doit se dérouler entre pays rotariens. ▶ Avoir trois ans d'expérience dans l'enseignement supérieur. ▶ Les matières enseignées doivent contribuer au développement socio-économique du pays et être d'une utilité pratique aux habitants. ▶ L'enseignant doit bien connaître la langue du pays d'accueil. ▶ Ce programme est ouvert aux Rotariens comme aux non Rotariens. <p>Consulter www.rotary.org pour plus de renseignements.</p> |
| DÉCISION | Au 15 décembre pour les missions commençant l'année rotarienne suivante. |

En cas de questions ☎ +1 847 866 3000 ; pour les États-Unis et le Canada : +1 866 976 8279, contact.center@rotary.org

CENTRES DU ROTARY POUR ÉTUDES INTERNATIONALES SUR LA PAIX ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS

| | |
|-------------|--|
| OBJECTIF | Les boursiers suivent un programme d'études sanctionné par un Master en relations internationales, paix et résolution des conflits, ou par un Certificat sur la paix et la résolution des conflits dans un des sept Centres du Rotary. |
| FINANCEMENT | Transports, frais de scolarité, pension et frais divers pour la durée de la bourse. |
| PROCÉDURE | Les districts sont libres de soumettre autant de dossiers de candidature [083-FR] qu'ils désirent à la Fondation. Ces dossiers doivent être soumis avant le 1 ^{er} juillet pour être étudiés sur base concurrentielle. Se renseigner auprès du responsable Centres du Rotary de district pour connaître la date butoir du district. |

| | |
|----------------------|--|
| CRITÈRES DE RÉUSSITE | <p>Les candidats doivent</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ avoir les diplômes appropriés pour être acceptés dans le programme du centre concerné ▶ avoir une expérience professionnelle ou bénévole solide dans les domaines appropriés ▶ être engagés au service de l'entente entre les peuples. <p>Consulter www.rotary.org pour plus de renseignements.</p> |
| DÉCISION | <p>Jusqu'à 60 bourses pour le Master et jusqu'à 50 bourses pour le Certificat sont accordées chaque année par les administrateurs ; confirmation le 15 décembre.</p> |
| RESTRICTIONS | <p>Ne peuvent postuler : les Rotariens, les membres d'honneur, les employés du Rotary, de club, de district ou de toute autre entité rotarienne, et leurs conjoints, ascendants, descendants et conjoints.</p> |

En cas de questions ☎ +1 847 866 3000 ; pour les États-Unis, et le Canada : +1 866 976 8279, contact.center@rotary.org

ÉCHANGES DE GROUPES D'ÉTUDE (EGE)

| | |
|-------------|---|
| OBJECTIF | <p>Un programme finançant des équipes de jeunes professionnels leur permettant de se rendre dans un pays étranger. Il existe plusieurs types d'EGE : mono-professionnels, humanitaires et entre pays voisins par exemple.</p> |
| FINANCEMENT | <p>Le Fonds mondial couvre les déplacements de l'équipe (4 non Rotariens et le chef d'équipe rotarien) durant 4 à 6 semaines, billets d'avion aller-retour en classe économique compris. Un district en règle peut demander à bénéficier tous les ans d'un EGE financé par le Fonds mondial, et cela indépendamment du montant de ses contributions à la Fondation.</p> <p>En 2009-2010, un district peut également envoyer une équipe EGE en la finançant sur son FSD/SHARE au coût de 11 000 USD (ou 6 000 USD pour un EGE avec un pays voisin). En 2010-2011, ces coûts passeront à 13 000 USD (ou 7 000 USD pour un EGE avec un pays voisin).</p> <p>Il est également possible de faire don sur son FSD d'un EGE à un district partenaire.</p> <p>Les districts peuvent envoyer au plus deux équipes par an (une financée par le Fonds mondial et l'autre par leur FSD ou un don de FSD).</p> |

Autres formes de financement possibles

Sur le Fonds mondial :

- ▶ Formation linguistique à hauteur de 1 000 USD par équipe. Il est possible d'utiliser le FSD pour compléter cette formation.
- ▶ 500 USD maximum pour financer la participation de l'équipe en visite à la conférence de district.

Sur le FSD :

- ▶ 2 000 USD par membre d'équipe supplémentaire (2 maximum) ; 1 000 USD par membre dans le cas d'un échange entre pays voisins.
- ▶ 500 USD maximum pour les coûts d'orientation de l'équipe.

Autre financement sur le Fonds mondial (pour les districts de pays à faibles revenus) :

- ▶ 600 USD maximum pour couvrir les frais de déplacements intérieurs de l'équipe en visite.
- ▶ 2 500 USD maximum pour défrayer les coûts de déplacement en avion de l'équipe entre pays.

PROCÉDURE

Soumettre la demande de participation du district [disponible uniquement sur rotary.org] et les formulaires de candidature pour les membres et le chef d'équipe : [260-FR] et [161-FR].

DATE LIMITE

Les demandes de participation du district doivent être reçues avant le 1^{er} octobre. Contacter le responsable EGE du district pour connaître la date butoir du district. Les dossiers des participants sont dus 45 jours avant la date du départ sous peine de report ou d'annulation de l'échange.

CRITÈRES

Les membres d'équipe doivent :

- ▶ être non Rotariens
- ▶ avoir entre 25 et 40 ans
- ▶ travailler à plein temps dans une profession reconnue et avoir au moins deux ans d'expérience
- ▶ être ressortissants du district/pays qui les parraine
- ▶ vivre ou travailler dans le district qui les parraine
- ▶ ne pas être conjoints ou descendants de Rotariens.

Le chef d'équipe doit être Rotarien. Il ne peut s'agir du gouverneur, du gouverneur élu ou du gouverneur sortant, ni du conjoint, ni du descendant des dirigeants

mentionnés ci-dessus (à la date de l'échange). Les autres anciens gouverneurs peuvent être choisis comme chef d'équipe à l'issue d'une sélection ouverte au sein du district.

Le chef et les membres d'équipe ne peuvent être accompagnés de leurs conjoints ou de tout autre membre de leur famille. Consulter www.rotary.org pour plus de renseignements.

DÉCISION

Confirmation du jumelage au 31 janvier ou avant l'Assemblée internationale.

En cas de questions ☎ +1 847 866 3000 ; pour les États-Unis, et le Canada : +1 866 976 8279, contact.center@rotary.org

PUBLICATIONS

Bourses d'études et subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur : sélection des candidats [012-FR]. Cédérom à l'intention des Rotariens chargés de ces programmes.

Programmes des bourses d'études [132-FR]. Dépliant en 4 couleurs pour les candidats et Rotariens sur les objectifs, les critères et le fonctionnement du programme.

Reconnections [128-FR]. Bulletin semestriel destiné aux Anciens de la Fondation, soulignant les accomplissements et activités des anciens participants aux programmes de la Fondation.

Centres du Rotary pour études internationales – Guide du responsable rotarien [085-FR]. Pour faciliter la promotion du programme, la sélection des candidats et leur orientation.

Centres du Rotary pour études internationales – Nos diplômés [092-FR]. Les trois premières promotions et leur emploi, par région.

La paix est possible [829-MU]. DVD de 6 minutes sur le programme des Centres du Rotary sur la paix et la résolution des conflits et ses objectifs.

Échanges de groupes d'étude [160-FR]. Brochure en couleurs décrivant le programme des EGE et les procédures d'inscription. Destinée aux potentiels membres d'équipes, à leurs employeurs ainsi qu'aux Rotariens.

EGE – Guide du Rotarien [165-FR]. Guide complet pour aider les districts à parrainer et accueillir une équipe. Disponible sur cédérom.

Anciens de la Fondation

Depuis 1947, le nombre total d'Anciens de la Fondation dépasse les 105 000 ; ils ont participé aux programmes de la Fondation en tant que boursiers, participants EGE, étudiants des Centres du Rotary et du programme de Thaïlande, bénéficiaires d'une subvention pour professeurs de l'enseignement supérieur ou d'une subvention pour Volontaires.

Ils connaissent le Rotary et partagent notre idéal de paix et de compréhension dans le monde. Ils sont prêts à prendre la parole lors de rencontres rotariennes et à participer aux programmes du Rotary. Ils sont la preuve vivante des possibilités de notre Fondation et peuvent se révéler un argument convaincant pour obtenir le soutien financier des Rotariens. On peut faire appel à eux pour des actions de club ou district. Rotariens potentiels, les clubs et districts peuvent également faire appel à eux pour soutenir financièrement les programmes de la Fondation.

Les associations d'Anciens de la Fondation font partie du réseau des Anciens de la Fondation. Une association d'Anciens regroupe les Anciens de la Fondation vivant dans la même région ou partageant les mêmes intérêts, formée dans le cadre du service et de la camaraderie. Il y a actuellement 68 associations d'Anciens dans le monde, un nombre qui continue de croître tous les jours.

Contactez le responsable Anciens de la Fondation de votre district pour obtenir leurs coordonnées et les inviter dans votre club.

En cas de questions alumni@rotary.org

Financement de la Fondation

FONDS DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES

| | |
|----------------|--|
| OBJECTIF | Financer les programmes de la Fondation. Visiter www.rotary.org pour connaître les moyens d'effectuer des dons. |
| FONCTIONNEMENT | Les contributions sont investies durant trois ans. Après cette période : <ul style="list-style-type: none">▶ 50 % des contributions sont reversés aux districts pour alimenter leur Fonds spécifique de district (FSD). |

- ▶ 50 % des dons sont reversés au Fonds mondial et servent à soutenir les programmes de la Fondation et à financer un EGE par district tous les ans.
- ▶ Les intérêts financent les coûts administratifs et peuvent être utilisés pour les programmes de la Fondation.

RECONNAISSANCE

Les contributions au Fonds de participation aux programmes donnent droit aux titres de *Sustaining Member* de la Fondation, Paul Harris Fellow, Paul Harris Fellow Multiple et donateur majeur.

FONDS PERMANENT

CARACTÉRISTIQUES

Le Fonds permanent est un fonds de dotation investi perpétuellement dont les revenus alimentent annuellement les programmes de la Fondation. Il garantit le développement des programmes de la Fondation existants et la création de nouveaux. Consulter www.rotary.org pour plus de renseignements.

FONCTIONNEMENT

Les contributions sont investies ad vitam æternam. Un pourcentage est utilisé chaque année pour financer les programmes de la Fondation.

TYPES DE CONTRIBUTIONS

- ▶ Dons immédiats (immobilier, liquide ou titres de placement)
- ▶ Revenus viagers (exemples : investissements à revenus fixes ou variables, rentes viagères, revenus de fonds groupés)
- ▶ Legs

RECONNAISSANCE

Un Bienfaiteur de la Fondation Rotary est toute personne qui informe la Fondation par écrit de son intention d'inclure le Fonds permanent dans ses dispositions testamentaires ou qui fait un don immédiat de 1 000 dollars ou plus au Fonds permanent de la Fondation. Devient membre de la Société des légataires toute personne ayant informé la Fondation qu'elle s'est engagée dans ses dispositions testamentaires à faire un don de 10 000 USD ou plus. Les dons immédiats au Fonds Permanent comptent pour l'attribution du titre de Donateur majeur.

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE CONTRIBUTION À L'ADRESSE INDIQUÉE POUR VOTRE PAYS OU RÉGION :

États-Unis

The Rotary Foundation
14280 Collections Center Drive
Chicago, IL 60693, États-Unis

Canada

The Rotary Foundation (Canada)
Box B9322
P.O. Box 9100, Postal Station F
Toronto, ON, M4Y 3A5, Canada

Brésil

Rotary International
Rua Tagipuru 209
01156-000 São Paulo, S.P., Brésil

Sud de l'Amérique du Sud

Rotary International
Florida 1, P.2
1005 Buenos Aires, C.F., Argentine

Europe et Afrique

Rotary International
Witikonerstrasse 15
CH-8032 Zurich, Suisse

Grande-Bretagne et Irlande

Rotary International
Kinwarton Road
Alcester, Warwickshire
Angleterre B49 6PB

Asie du Sud

Rotary International
Thapar House
2nd Floor, Central Wing
124 Janpath
New Delhi, 110 001, Inde

Pacifique Sud et Philippines

Rotary International
McNamara Center, Level 2
100 George Street
Parramatta, N.S.W., Australie 2150

Japon

Rotary International
NS3 Building.1F
2-51-3 Akabane, Kita-ku
Tokyo, Japon, 115-0045

Corée du Sud

Rotary International
Room 705, Miwon Building.
43 Yoido-dong, Yongdungpo-gu
Séoul, Corée 150-733

Dans les pays soumis à un contrôle des changes, contacter votre responsable Fondation de district pour savoir où adresser vos contributions.

TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE

OBJECTIF Remercier les donateurs de leur générosité. Consulter www.rotary.org pour plus d'informations.

Sustaining member de la Fondation (Don de 100 USD).

Paul Harris Fellow (Don de 1 000 USD).

PHF Multiple (Don de 2 000 à 9 999 USD).

Cercle Paul Harris (Don annuel de 1 000 USD – géré au niveau du district)

Bienfaiteurs (Dispositions testamentaires ou don immédiat de 1 000 USD ou plus au Fonds permanent).

Société des légataires (Don de 10 000 USD dans dispositions testamentaires).

Dons majeurs (Montants immédiats de 10 000 USD minimum versés à la Fondation).

Cercle Arch C. Klumph (Dons immédiats d'au moins 250 000 USD).

En cas de questions ☎ +1 847 866 3000 ; pour les États-Unis, et le Canada : +1 866 976 8279, contact.center@rotary.org

PUBLICATIONS DISPONIBLES.....

Un don, chaque année – brochure [957-FR]. À l'intention des Rotariens sur l'importance de participer et de contribuer aux programmes de la Fondation.

Un don, chaque année – pochette du club [958-FR].

Un don, chaque année – bulletin (disponible gratuitement en ligne: www.rotary.org/newsletters).

Un don, chaque année – DVD [78-MU] DVD de 9 minutes sur les programmes de la Fondation et les subventions du Fonds de participation aux programmes.

Cercle Paul Harris – Brochure [099-FR]. Pour promouvoir le programme Cercle Paul Harris des districts, pour récompenser ceux qui se sont engagés à contribuer au moins 1 000 USD chaque année au Fonds de participation, PolioPlus ou aux programmes de subventions humanitaires.

Relever aujourd'hui les défis de demain [173-FR]. Les Fonds de participation aux programmes et permanent, et leur importance dans le cadre de l'Action internationale.

Securing the Future – Your Bequest to The Rotary Foundation [183-EN].

Comment soutenir la Fondation par un legs au Fonds permanent. Contient des cartes de déclaration de don.

Systeme *SHARE*

Les dons au Fonds de participation aux programmes de chaque district sont comptabilisés à la fin de l'année rotarienne :

50 % sont crédités au Fonds mondial (FM) et servent à financer les programmes auxquels chaque district/club peut participer, indifféremment de ses contributions à la Fondation ;

50 % constituent le FSD/*SHARE* du district qu'il alloue aux programmes de son choix (bourses, etc.). C'est la commission Fondation qui autorise l'utilisation de ces fonds.

CYCLE D'INVESTISSEMENTS DE 3 ANS

La Fondation opère selon un cycle triennal de financement où les contributions au Fonds de participation aux programmes sont redistribuées dans le cadre de ses programmes trois ans après leur versement. Les districts ont ainsi le temps de planifier leurs activités et les produits d'investissement ainsi générés couvrent les frais administratifs et de développement des fonds.

En cas de questions 📞 +1 847 866 3362 ; share.mailbox@rotary.org

Le plan Vision pour l'avenir

Ce plan propose deux nouveaux modèles de subventions :

1. Subventions de district : elles sont semblables aux subventions de district simplifiées et offrent plus de flexibilité, simplicité, et opportunités d'innovation. Les clubs et les districts collaboreront pour financer diverses actions ou activités humanitaires ou éducatives de plus petite envergure dans le cadre de la mission de la Fondation. Les clubs et districts auront donc accès à plus de fonds pour réaliser les actions et activités qui les intéressent et les critères de soumission de rapports seront simplifiés.

2. Subventions mondiales : elles permettront la participation à des actions ciblées et durables avec un soutien plus important de la Fondation. Ces subventions financeront des actions de grande envergure, dans un des six domaines d'action stratégiques suivants :

Paix et prévention/résolution des conflits

Prévention et traitement des maladies

Eau et assainissement

Santé de la mère et de l'enfant

Alphabétisation et éducation de base

Développement économique et local

Deux choix s'offriront aux clubs :

Ils auront la possibilité de monter leurs propres actions (semblables à de plus grandes actions 3-H ou de contrepartie, EGE et bourses du Rotary) dans les six domaines d'action stratégiques. Le montant minimum des subventions mondiales est fixé à 15 000 USD. La Fondation continuera d'apporter une contrepartie aux contributions des clubs et districts : 100 % des contributions issues de FSD et 50 % des contributions en espèces.

Les clubs et districts pourront aussi participer à des actions « clé en main » développées par la Fondation et des organisations partenaires stratégiques. La Fondation travaillera pour fournir des actions ayant une approche standardisée concernant la mise en place, l'exécution, le suivi et les rapports. Le financement des actions « clé en main » sera assuré par le Fonds mondial ou par l'organisation partenaire.

Près de 100 districts participeront à la phase pilote de 3 ans début 2010 pour tester les nouveaux modèles de subventions qui seront mis en place à travers le monde en 2013-2014.

Pour en savoir plus sur le plan Vision pour l'avenir, consulter : www.rotary.org/futurevision.

Envoyer vos questions à newgrantspilot@rotary.org

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Fondation Rotary – L'année en chiffres [159-FR]. Dépliant donnant un bref aperçu de l'organisation, de la portée et des programmes de la Fondation.

La commission Fondation de district [300-FR]. Couvre la Fondation, ses programmes et son système financier.

Rapport annuel de la Fondation Rotary [187B-FR]. Vérification comptable du bilan financier de la Fondation, avec détail des recettes et dépenses, pour le dernier exercice (disponible chaque année en décembre).

La Fondation Rotary : Un bon investissement [131-FR]. Une vidéo de huit minutes présentant EGE, subventions de contrepartie, bourses de la Fondation et PolioPlus.

Pour toutes questions relatives aux programmes de la Fondation, aux contributions, aux témoignages de reconnaissance, aux dates limites pour les subventions et candidatures, les Rotariens anglophones ont maintenant la possibilité de contacter le Centre d'appel.

En cas de questions ☎ +1 866 976 8279 ; contact.center@rotary.org

RESSOURCES DE ZONE

Le coordinateur régional de la Fondation est chargé de promouvoir les programmes et les collectes de fonds pour la Fondation dans la région. Il doit également former l'équipe de zone et les dirigeants du district sur l'établissement et la réalisation d'objectifs de collecte de fonds et de participation aux programmes dans leurs districts.

Gli RRFC sono responsabili della promozione generale dei programmi e delle attività di raccolta fondi per la Fondazione delle loro zone o aree. Gli RRFC preparano i team di zona e la leadership distrettuale per impostare e raggiungere gli obiettivi di raccolta fondi assegnati ai distretti.

I membri del team RRFC sono i Consulenti per RRFC, un Coordinatore degli Alumni della Fondazione (RFAC) ed il Coordinatore di Zona per la Sfida Polio (ZCC). Ogni membro del team è una grande risorsa per informazioni sulla Fondazione per i leader distrettuali dei Rotary club.

I consulenti RRFC vengono nominati per assistere gli RRFC su tutti gli aspetti della Fondazione, dall'assistenza ai distretti per raggiungere l'obiettivo delle donazioni annuali, attraverso la promozione del messaggio Ogni Rotariano, Ogni anno, all'assistenza per aumentare i contributi di grandi donazioni da 10.000 dollari in su, all'assistenza ai distretti per programmi educativi e sovvenzioni umanitarie.

L'RFAC incoraggia i Rotary club e i distretti a coinvolgere gli alumni nelle attività rotariane, considera gli alumni come potenziali soci del Rotary e contribuenti alla Fondazione, ed usa gli alumni come rappresentanti dei programmi della Fondazione.

I membri del team di zona sono grandi relatori e grandi istruttori durante gli eventi sulla Fondazione a livello regionale, distrettuale e di club.

Le coordinateur Anciens de la Fondation doit encourager les clubs et districts à impliquer les Anciens de la Fondation aux activités du Rotary, à encourager le recrutement de ces Anciens au Rotary, à considérer ces Anciens comme des donateurs potentiels au Fonds de participation aux programmes et les utiliser pour promouvoir les programmes de la Fondation.

Les membres de l'équipe de zone peuvent aussi servir d'intervenants ou de formateurs durant les manifestations Fondation de club, de district ou régionales.

RESSOURCES DE DISTRICT

Par souci de continuité, le responsable Fondation de district (DRFCC) est nommé pour 3 ans par le gouverneur pour lequel il officiera et peut être, avec l'approbation du président du conseil d'administration de la Fondation, remercié pour raison valable. Il est conseillé de nommer un ancien gouverneur ou un Rotarien ayant fait ses preuves dans le cadre des programmes et activités de la Fondation. Ce poste ne pourra en aucun cas être occupé par le gouverneur en place. Le DRFC doit être sélectionné et son nom communiqué à la Fondation avant le 1^{er} mars précédant son entrée en fonction.

Le responsable Fondation de district peut être reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat de 3 ans mais les gouverneurs avec lesquels il devra travailler doivent participer à sa sélection. Faute d'avoir nommé un responsable Fondation, un district n'aura pas accès à son FSD.

Sous l'égide du gouverneur, le responsable Fondation fixe avec sa commission Fondation (composée des responsables des sous-commissions) l'allocation et la répartition du FSD.

Pour toutes questions sur le mandat du responsable Fondation de district, contacter : TRF.administration@rotary.org.

Responsable Fondation _____

Responsable Anciens
de la Fondation _____

Responsable Dons annuels _____

Responsable Subventions _____

Responsable EGE _____

Responsable Fonds
permanent _____

Responsable PolioPlus _____

Responsable Centres
du Rotary _____

Responsable Bourses _____



La Fondation Rotary du Rotary International

One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis
+1 847 866 3000
www.rotary.org